

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du 02 octobre (n°68)
- Approbation du PV du 11 décembre (n°69)
- Point budget 2023
- Dépenses d'investissement sur le budget 2024
- Tarifs 2024 Tellure
- Recrutement du Directeur d'exploitation Tellure
- Rémunération Directeur d'exploitation
- Recrutement Mickael Kindbeiter
- Mise à disposition de Fabien Kieffer (technique)
- Mise à disposition de Ludovic Hoerd (informatique)
- Mise à disposition de Mathias Kelche (direction)
- Parc informatique de Tellure et Cyber sécurité
- Chiffres Tellure au 31 décembre 2023
- Programme des animations Tellure saison 2024
- Point divers

REQU A LA PREFECTURE

8 MARS 2024

DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR DE L'EPIC « OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ARGENT »

Séance du 29/01/ 2024

Membres votants titulaires représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :
Gaëlle SKOCIBUSIC, Jean-Luc FRECHARD, Denis PETIT, Jean-Marc BURRUS, Régine ORSATI, Louis BERGER

Membres délégués suppléants représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :
Nathalie ROUSSEL, Noëlie HESTIN, Thomas GOETTELMMANN, Maud PETITDEMANGE, Rémy VOINSON, Gérard FREITAG

Membres représentants titulaires des socio-professionnels :
Jean-Louis BORMANN, Guillaume RUCH, Thomas BELLICAM, Séverine KIEFFEL, Gérard DELACOTE

Membres représentants suppléants des socio-professionnels :
Armelle WILLEMIN, Joseph GAUTHIER, Roland QUINCIEU, Jean-Claude GALMICHE, Catherine MALECKI

Participant aux délibérations :

6 membres élus communautaires :

Gaëlle SKOCIBUSIC, Jean-Luc FRECHARD, Régine ORSATI, Louis BERGER, Gérard FREITAG, Jean-Marc BURRUS

5 membres issus du secteur socio-professionnel :

Gérard DELACOTE, Guillaume RUCH, Roland QUINCIEU, Joseph GAUTHIER, Catherine MALECKI

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

Excusés :

Noëllie HESTIN, Denis PETIT, Armelle WILLEMIN, Rémy VOINSON, Séverine KIEFFEL, Thomas BELLICAM, Jean-Louis BORRMANN, Jean-Claude GALMICHE, Nathalie ROUSSEL

Secrétaire de séance : Mathias KELCHE

Gaëlle SKOCIBUSIC, Présidente de l'OTVA, prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle demande à ce que l'approbation du PV 70 de la séance du 18 décembre soit ajouté à l'Ordre du Jour. Aucun membre ne s'y opposant, le point est ajouté à l'Ordre du Jour de la séance.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP01/2024

APPROBATION DU PV 68 du 02/10/2023

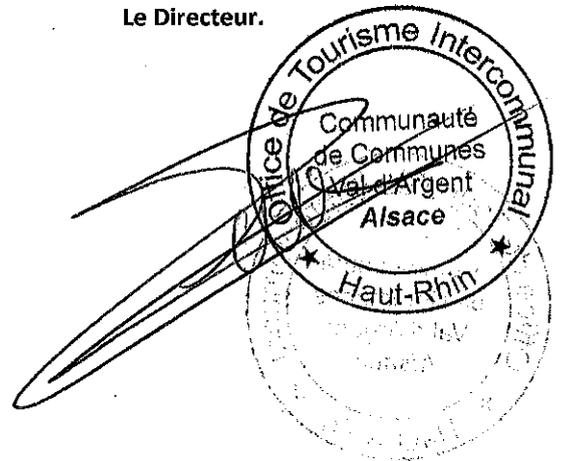
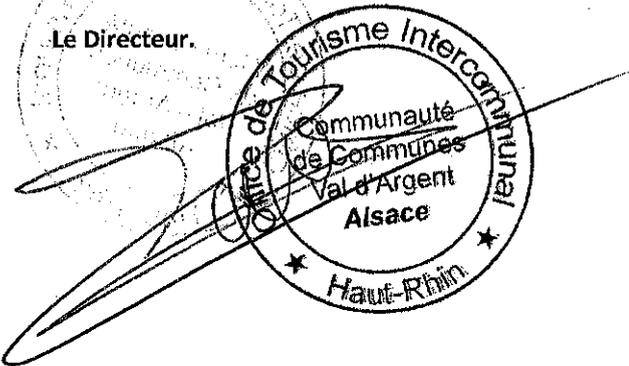
La Présidente propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 02 octobre 2023.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le PV 68 du 02/10/2023 à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE

8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP02/2024

APPROBATION DU PV 69 du 11/12/2023

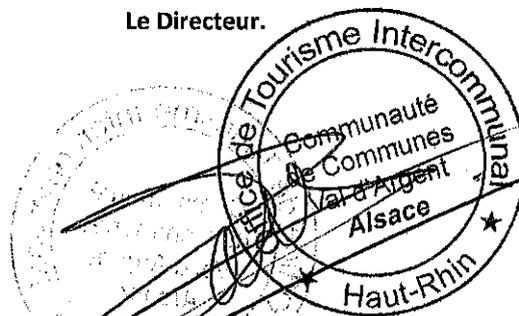
La Présidente propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le PV 69 du 11/12/2023 à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur



REQU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP03/2024

APPROBATION DU PV 70 du 18/12/2023

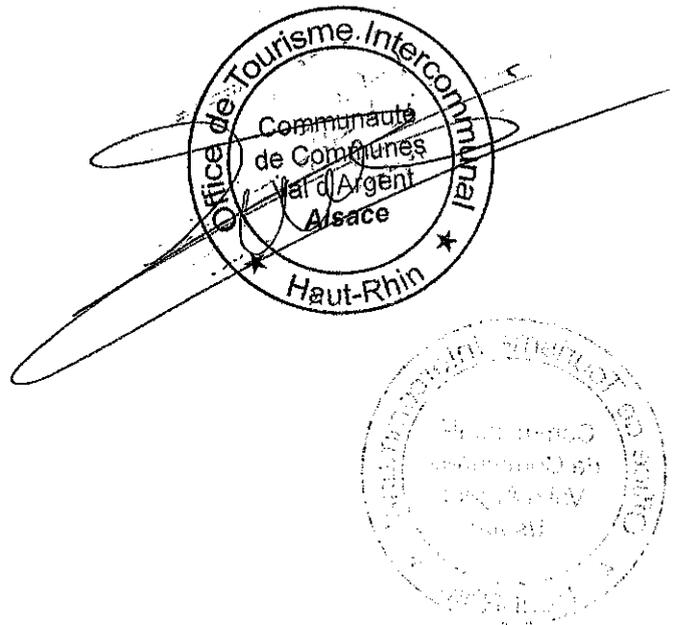
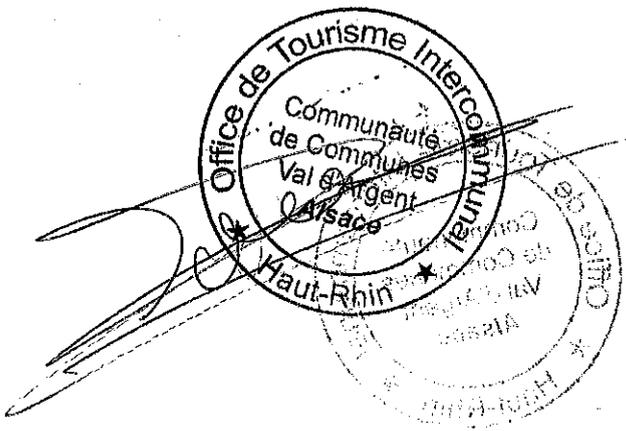
La Présidente propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le PV 70 du 18/12/2023 à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



RECU A LA PRÉFECTURE

8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP04/2024

POINT BUDGET 2023

Mathias KELCHE présente le budget réalisé 2023 Au 25 janvier 2024. Il précise que le budget n'est pas complètement clôturé et qu'il reste encore quelques écritures avant de présenter un budget définitif. Il met en avant un budget maîtrisé malgré une année avec de nombreux imprévus. Il rappelle la décision budgétaire modificative, validée lors de la séance du 11 décembre 2023, qui a permis de répondre aux besoins sur certaines lignes budgétaires en particulier le chapitre 012 et les dépenses de personnels. Sur la partie fonctionnement, les charges s'élèvent à 893 893 euros contre des recettes d'un montant de 985 810 soit un excédent de fonctionnement d'environ 92 000 euros.

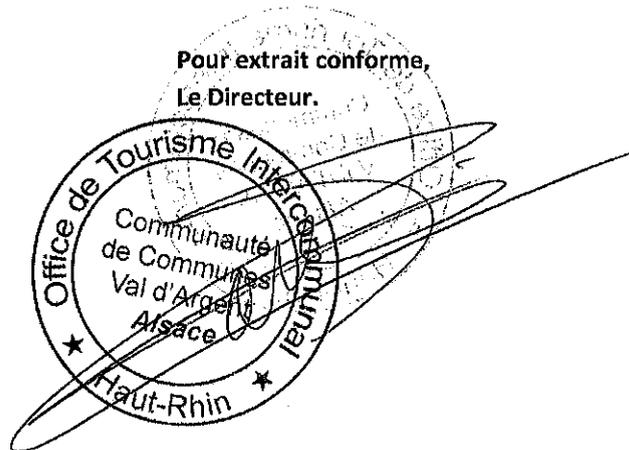
Le Comité Directeur **PREND ACTE** de la situation budgétaire 2023, au 25-01-2024.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



Pour extrait conforme,
Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP05/2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET 2024

Afin de permettre, avant l'approbation du budget 2024, l'engagement des premières dépenses d'investissement sur le nouvel exercice budgétaire et en accord avec l'article L.1612-1 du CGCT qui permet, avant l'adoption du budget primitif, d'ouvrir des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, Gaëlle SKOCIBUSIC propose aux membres du Comité Directeur de prendre une délibération. Il s'agit d'une délibération budgétaire spéciale puisque les crédits ouverts ne seront réellement inscrits qu'au budget primitif 2024.

Dans ce contexte, elle rappelle les crédits d'investissement au budget 2024

Crédits ouverts au BP2023

- Chapitre 20 : 17 129,28 euros
- Chapitre 21 : 57 033,63 euros

REÇU A LA PRÉFECTURE

8 MARS 2024

TOTAL des crédits ouverts au BP 2023 : 74 162.91 euros

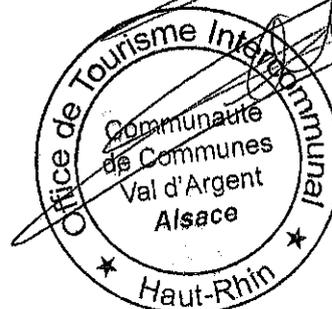
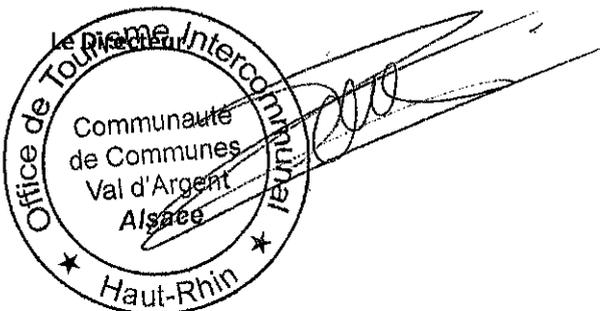
Ainsi, avant le vote du budget 2024, il est proposé de pouvoir engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements pour un montant total maximum de 18 540,72 euros. Ces dépenses seront réparties dans la limite suivante :

Chapitre 20 : 4 282.32 euros
Chapitre 21 : 14 258.40 euros

Le Comité Directeur, après avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE à engager, à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets 2023 afin de permettre la poursuite des opérations d'investissement prévues en début d'année mais non engagées et en tout état de cause avant le vote des budgets de l'exercice 2024 qui reprendront globalement ces crédits. Le montant total maximum des dépenses est de 18 540,72 euros répartis comme suit : Chapitre 20 : 4 282.32 euros. Chapitre 21 : 14 258.40 euros.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24 Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP06/2024

TARIFS 2024 TELLURE

Mathias KELCHE suggère de revoir la grille tarifaire de Tellure pour la saison 2024. Les tarifs n'ont pas évolué depuis quelques années et les dépenses augmentent naturellement (matières premières, inflations...). Sans compter les dépenses nouvelles auxquelles nous faisons face. S'il pense que la clé de l'augmentation des recettes passe avant tout par l'augmentation de la fréquentation et la qualité des services proposés sur le site, il considère opportun d'appliquer une hausse légère des tarifs. Il rappelle les tarifs actuels :

- Plein tarif : 12,50€ (Adulte)
- Tarif réduit : 9,50€ (Enfant à partir de 5 ans / Étudiant / Chômeur)
- Tarif Groupe : 8,50€ (à partir de 10 personnes)
- Tarif Spécial : 8,50€ (Personne en situation de handicap)

Et propose les tarifs suivants :

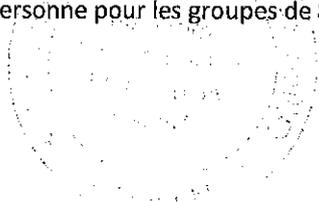
- Plein tarif : 13 euros
- Tarif réduit : 9,50 euros
- Tarif groupes : 9,50 euros
- Tarif spécial : 8.50 euros

REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

L'augmentation serait avant tout portée par les adultes payant le plein tarif (+ 0.50 euro soit 4 % d'augmentation) et les groupes (hors scolaire) (+ 1 euro soit 11.7 %). Il propose de ne pas toucher au tarif réduit et au tarif spécial (destiné aux personnes en situation de handicap) afin de ne pas freiner ces publics avec un pouvoir d'achat réduit. Il précise également qu'au niveau des « cartes partenaires » (type cezam, Pass'CE...) une augmentation à 9.50 euros (contre 8,50 euros actuellement) sera également appliquée mais à partir de la saison 2025. En effet, les contrats avec ces partenaires ont déjà été signés en fin d'année 2023.

En ce qui concerne les tarifs de l'escape game, Mathias KELCHE propose de les augmenter de 1 euros sur chaque niveau de groupe selon le modèle suivant :

- 26€ par personne pour les groupes de 3, soit 78€
- 24€ par personne pour les groupes de 4, soit 96€
- 23€ par personne pour les groupes de 5, soit 115€
- 22€ par personne pour les groupes de 6, soit 132€
- 21€ par personne pour les groupes de 7, soit 147€
- 20€ par personne pour les groupes de 8, soit 160€



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24 Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC Nombre de membres participant aux délibérations : 11

Le Comité Directeur, après avoir délibéré et à l'unanimité, **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire de Tellure pour l'année 2024. Les tarifs suivants sont adoptés :

Plein tarif : 13 euros

Tarif réduit : 9,50 euros

Tarif groupes : 9,50 euros

Tarif spécial : 8.50 euros

Escape Game :

26€ par personne pour les groupes de 3, soit 78€

24€ par personne pour les groupes de 4, soit 96€

23€ par personne pour les groupes de 5, soit 115€

22€ par personne pour les groupes de 6, soit 132€

21€ par personne pour les groupes de 7, soit 147€

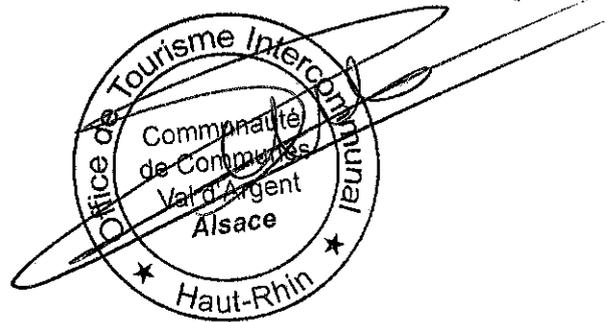
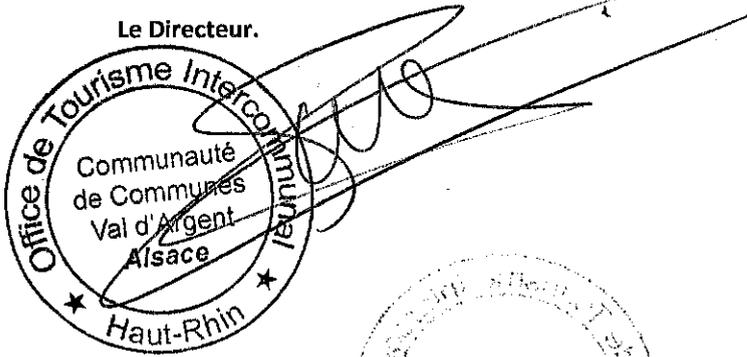
20€ par personne pour les groupes de 8, soit 160€

Les tarifs « cartes partenaires » passeront à 8,50 euros à partir du 1^{er} janvier 2025.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP07/2024

RECRUTEMENT DU DIRECTEUR D'EXPLOITATION TELLURE

Mathias KELCHE revient sur le processus de recrutement pour le poste de Directeur d'exploitation de Tellure qui touche à sa fin. Au total, nous avons reçu 22 candidatures (+ 1 hors délais) et retenu 10 candidats pour un premier entretien d'embauche (qui se sont déroulés les 8 et 15 janvier). Trois candidats ont été retenus pour un second entretien. Ils ont été reçus ce matin par un jury composé de Gérard DELACOTE, Régine ORSATI (qui a remplacé au pied levé Louis BERGER), Gaëlle SKOCIBUSIC et Mathias KELCHE. Gaëlle SKOCIBUSIC revient sur ces trois candidats et présente leurs CV aux membres du Comité Directeur : Agnès GUGLIELMI, Bénédicte STANISIERE et Charly HAZEBROUCK. Elle met en avant la complexité de l'exercice de recrutement avec des profils et des qualités différents selon les candidats. Elle souligne que les entretiens de ce matin ont permis aux candidats de se projeter sur des mises en situation concrètes avec des propositions à formuler et des cas de figure « à résoudre ». A ce stade, même si nous n'avons pas encore repris contact avec les candidats, le choix se porte sur Agnès GUGLIELMI ou Bénédicte STANISIERE.

Le Comité Directeur **PREND ACTE** du processus de recrutement du directeur d'exploitation de Tellure.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP08/2024

REMUNERATION DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Mathias KELCHE rappelle que, dans la logique de la création de poste, nous avons choisi de proposer un contrat d'un an au candidat retenu. Celui-ci pourra ensuite revu. Au regard des missions du poste, de la convention collective des parcs de loisirs et de la taille du parc (moins de 100 000 visiteurs/an), le poste se situe sur un niveau 5 avec un coefficient de 300. Sur la base d'un système de « forfait jour » que nous souhaitons proposer au candidat, la rémunération minimum s'élève à 2 596,65 euros brut mensuel, soit 31 159,80 euros annuel.

Les discussions avec les candidats ont mis en avant un niveau de rémunération relativement faible par rapport aux attentes des candidats. Nous proposons d'engager les négociations salariales sur un montant à partir de 33 000 euros bruts annuel et jusqu'à un maximum de 35 000 euros brut annuel.

Le Comité Directeur PREND ACTE de la fourchette de rémunération du directeur d'exploitation de Tellure qui s'établit entre 33 000 et 35 000 euros brut annuel.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur



REÇU A LA PRÉFECTURE

8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP09/2024

RECRUTEMENT MICKAEL KINDBEITER

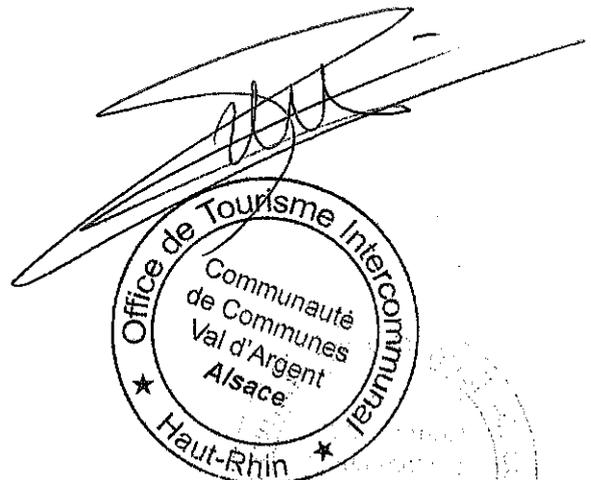
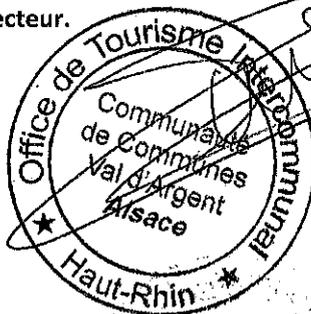
Mickaël Kindbeiter est guide saisonnier depuis plusieurs années au parc minier Tellure. Il est le saisonnier avec le plus d'ancienneté et le plus d'expérience. Cette saison, lors de la réorganisation opérée début juillet, Mickaël Kindbeiter a été promu sur un poste de responsable d'équipe avec la supervision, sous l'autorité du directeur, de l'équipe des guides et du bar. Ces dernières années en vue de la préparation de saison, il avait pris l'habitude d'épauler le responsable technique, Fabien KIEFFER sur diverses missions techniques.

Le Comité Directeur **PREND ACTE** de la mise en place d'un contrat de travail saisonnier pour Monsieur Mickaël KINDBEITER à compter du 1^{er} février 2024.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP10/2024

MISE A DISPOSITION D'UN RESPONSABLE TECHNIQUE

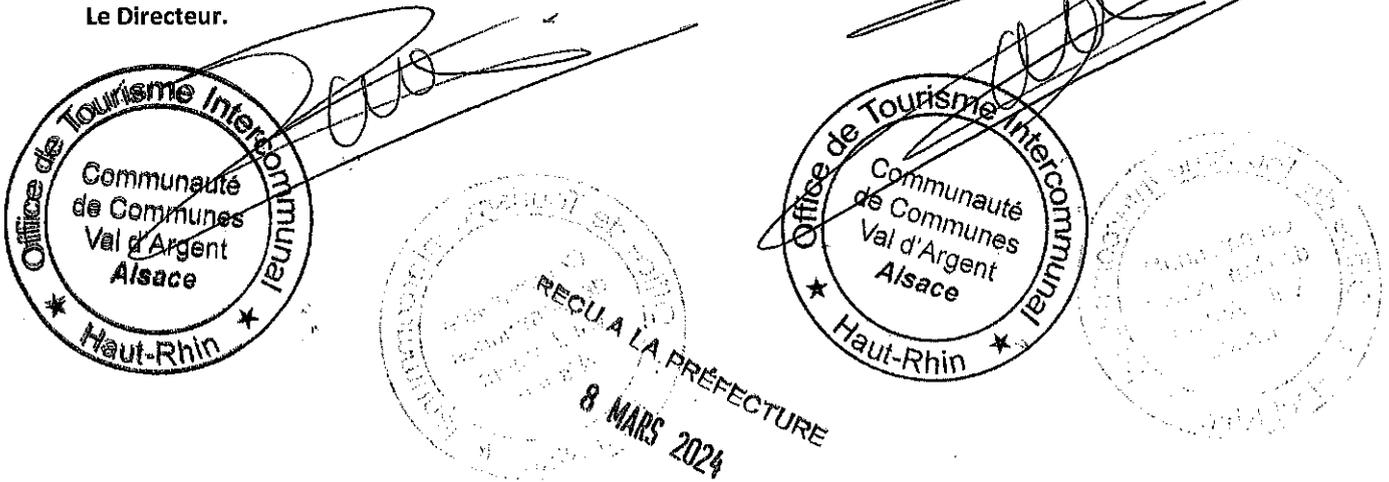
Le site de TELLURE appartient à la Communauté de Communes du Val d'Argent et est exploité par l'EPIC Office de tourisme du Val d'Argent – TELLURE. Il s'agit d'un site complexe sur le plan technique nécessitant un suivi technique régulier et une coordination des nombreuses interventions sur le plan technique. Dans ce contexte, il apparaît indispensable de disposer d'un responsable technique pour le site de TELLURE.

*Considérant la possibilité de recourir au personnel de la Communauté de Communes du Val d'Argent pour assurer ces missions et vu la proposition de mise à disposition de personnel formulée par la Communauté de Communes lors du Conseil Communautaire du 18 janvier 2024 (délibération 375/2024), le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité**, la mise à disposition d'un responsable technique, titulaire dans la cadre d'emploi des techniciens à partir du 01/01/2024 pour une durée de 1an et 9 mois.*

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP11/2024

MISE À DISPOSITION D'UN RESPONSABLE INFORMATIQUE

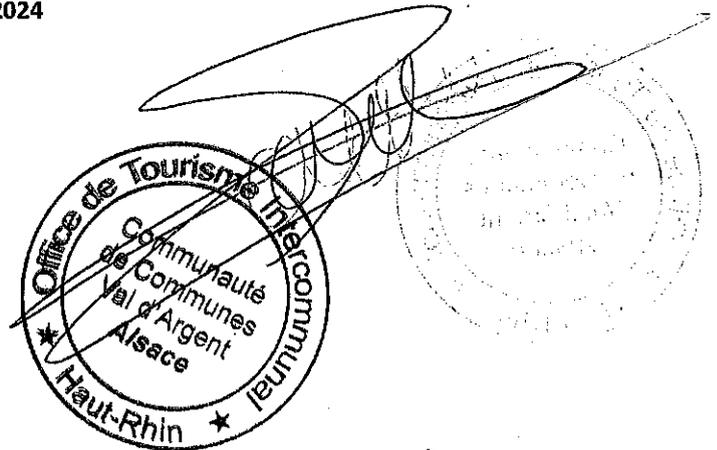
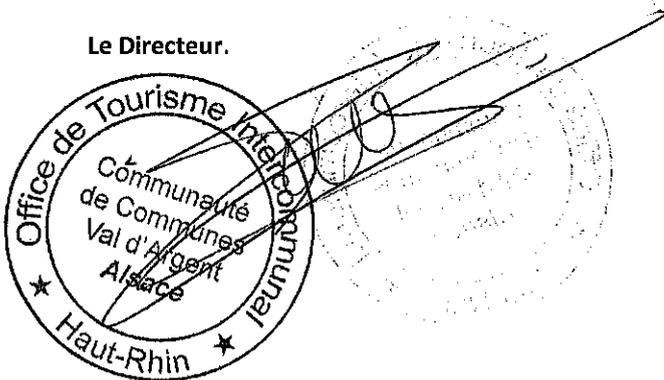
L'EPIC exploite deux sites que sont l'Office de Tourisme du Val d'Argent et le parc Minier Tellure. Ces sites regroupent divers matériels informatiques tels que des ordinateurs, des logiciels professionnels, de l'équipement muséographique ou encore des terminaux de paiement. Ce matériel nécessite un suivi et une coordination technique qui se doivent d'être assurés par un informaticien.

*Considérant la possibilité de recourir au personnel de la Communauté de Communes du Val d'Argent pour assurer ces missions et vu la proposition de mise à disposition de personnel formulée par la Communauté de Communes lors du Conseil Communautaire du 10 novembre 2022 (délibération 233/2022), le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité**, la mise à disposition d'un informaticien sur la base d'une convention précisant les conditions de mise à disposition..*

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP12/2024

MISE A DISPOSITION DE MATHIAS KELCHE (DIRECTEUR PAR INTERIM)

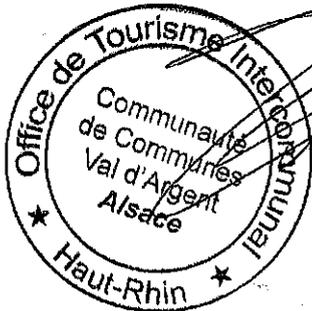
Les démarches concernant la mise à disposition de Mathias KELCHE en tant que directeur par intérim ont été menées au mois de juillet 2023, par la Communauté de Communes et par l'EPIC au moment de sa nomination. Gaëlle SKOCIBUSIC tient à rappeler au Comité Directeur le caractère provisoire de la situation qui a été actée pour un an. Il faudra, au prochain CODIR ou au suivant prévoir la régularisation de cette situation en accord avec Mathias KELCHE et la Communauté de Communes.

Le Comité Directeur **PREND ACTE** de la situation concernant la mise à disposition de Mathias KELCHE, directeur par intérim de l'EPIC.

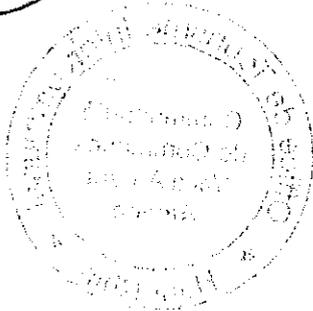
Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



RECU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP13/2024

PARC INFORMATIQUE DE TELLURE ET CYBER SECURITE

Ludovic HOERDT, responsable informatique de la Communauté de Communes a été sollicité afin de réaliser un diagnostic informatique sur le site de Tellure. Jusqu'à présent, il menait un suivi de site de l'Office de Tourisme mais n'avait encore jamais posé un regard sur le système informatique de Tellure. Les conclusions du diagnostic sont mauvaises surtout en termes de sécurité et de sauvegarde des informations. Le point positif concerne les ordinateurs qui sont relativement récents et suffisamment puissants pour l'activité du site.

Au niveau des difficultés, Ludovic a relevé l'absence de serveurs NAS permettant la sauvegarde des fichiers, un réseau partagé sur le téléphone, le wifi, les TPE et les ordinateurs qui fragilise la sécurité des données, l'absence d'antivirus, l'absence de mot de passe sur les postes de travail, l'obsolescence des switchs ou encore un wifi non sécurisé. La question de la cybersécurité est toute particulièrement préoccupante car les risques de piratage sont élevés.

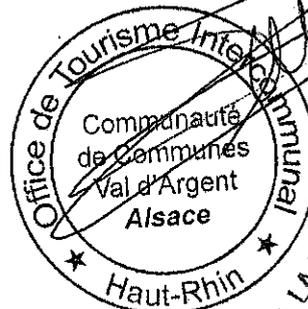
Nous allons procéder à l'acquisition de matériel informatique afin de régulariser cette situation pour un montant d'environ 7 500 euros TTC. De la même manière, il apparaît indispensable de souscrire à un contrat de maintenance informatique pour Tellure afin de sécuriser le fonctionnement et d'éviter la paralysie liée à une défaillance informatique.

Le Comité Directeur **PREND ACTE** de l'acquisition de matériel informatique pour le site de Tellure pour un montant de 7 500 euros TTC ainsi que de la mise en place d'un contrat de maintenance informatique.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP14/2024

CHIFFRES TELLURE AU 31 DECEMBRE 2023

Gaëlle SKOCIBUSIC explique que les chiffres d'activité de Tellure pour l'année 2023 sont désormais clôturés. Comme cela a déjà été évoqué en Comité Directeur, la saison 2023 s'inscrit dans la continuité de l'année 2022. Le nombre de visiteurs s'établit à 28 915 personnes, un peu en deçà des 30 391 visiteurs de 2022. Le chiffre d'affaires lié à ces entrées est de 317 515, 25 euros (contre 324 958,75 en 2022) auquel s'ajoute 120 867,99 euros de vente sur la billetterie en ligne (contre 106 561,14 en 2022). Le chiffre d'affaire de la boutique quant à lui s'établit à 165 650,10 euros (contre 167 436,95 en 2022) et celui du bar à 67 211,90 euros (contre 66 752,40 en 2022).

De manière cumulé, le chiffre d'affaires 2023 est de 671 245,24 euros (contre 665 709,24 en 2022). Il est donc relativement stable, en augmentation de 5 536 euros soit (+ 0.83%).

Le Comité Directeur **PREND ACTE** des chiffres de la saison 2023 de TELLURE.

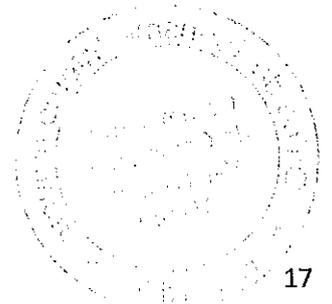
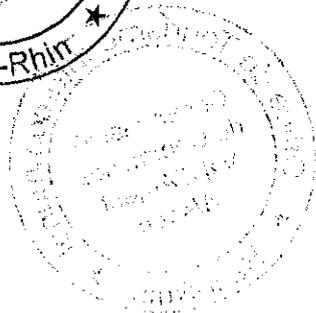
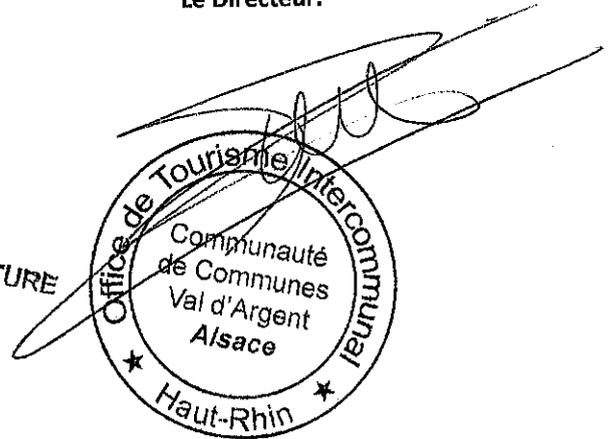
Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
 Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
 Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP 15/2024

PROGRAMME D'ANIMATIONS TELLEURE SAISON 2024

Mathias KELCHE présente le programme prévisionnel d'animations de TELLEURE. Il souligne que certaines animations sont encore en discussion et pas complètement arrêtées en termes de date ou d'organisation.

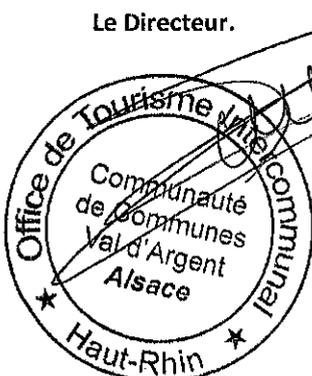
Voici le programme prévisionnel :

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
EXPO VENTE 6-7 avril	9-10 ou 10-11 Animation Republic of Weinland ?	VIKINGS 15 -16 juin Reconstitution + concerts + repas	Dégustation vin ?		Balade Gourmande 3 ^e édition La palette, 5 et 6 septembre	HALLOWEEN Comptoir du crime ? -> soirée du 31 octobre	Visite contée famille ? Week-end 2 - 3 Novembre ?
DINER INSOLITE Guillaume ?	DINER INSOLITE Guillaume ?	Fête de la musique 22 juin Thomas Schoeffler		15 - 18 août Expo Vente ASAM	EXPO-VENTE 14 & 15 septembre	Concert avec l'Orchestre des musiciens d'Europe	
						Journée des enseignants 16 octobre	

Le Comité Directeur **PREND ACTE** du programme prévisionnel 2024 d'animations pour le site de TELLEURE.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024

Pour extrait conforme,
Le Directeur.



Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

POINT EP 16/2024

POINTS DIVERS

REÇU A LA PRÉFECTURE

8 MARS 2024

Festival Festivitas

Mathias KELCHE rappelle que le Festival Festivitas de Mulhouse se tiendra ce weekend. L'ensemble des membres du Comité Directeur ont été destinataires de deux invitations envoyées par mail. Il invite les membres du Comité Directeur à passer sur le stand du Val d'Argent à l'occasion de ce salon.

Boucles vélo

Mathias KELCHE explique qu'actuellement deux démarches parallèles ont été entreprises autour des boucles vélo. Une première menée par l'ADT sur les boucles dites « régionales » (circuit de 80 à 120 km traversant plusieurs territoires intercommunaux) et une seconde portée par le PETR sur les boucles dites « locales » (circuit de 30 à 50 km à l'échelle PETR Alsace Centrale). Nous allons participer au deux afin que le Val d'Argent soit représenté dans ces itinéraires vélo (ce qui n'est pas trop le cas jusqu'à présent). Il demande aux membres du Comité Directeur si certains sont intéressés par la démarche et souhaite l'accompagner sur cette réflexion. Gérard DELACOTE répond favorablement. Mathias KELCHE informe qu'il a également proposé au vélo club de Sainte Marie aux Mines de participer.

24h de la biodiversité

Gérard FREITAG informe les membres du Comité Directeur de la tenue prochaine à Sainte Marie aux Mines des 24h de la biodiversité. Celles-ci se tiendront les 8 et 9 juin 2024. Il sollicite la salle polyvalente de Tellure pour y organiser des conférences. Cet événement regroupera une centaine de personnes. Mathias KELCHE est d'accord sur le principe. Il propose à Gérard FREITAG de revenir prochainement vers lui pour caler les détails de cette rencontre.

Affichage de flyers à l'Office de Tourisme

Joseph GAUTHIER demande s'il est possible de rendre visible à l'Office de Tourisme l'offre du Val d'Argent en créant une zone dédiée pour les flyers. Concrètement, cela pourrait être un présentoir Vallée avec tous les flyers concernant le Val d'Argent. Il souligne qu'actuellement les flyers en question sont perdus dans la masse et mélangés à de nombreuses autres offres régionales. Cela permettrait de rendre visible l'offre locale. Jean-Luc FRECHARD pense que cela doit pouvoir se faire dans le Hall de l'Office. Gaëlle SKOCIBUSIC considère que c'est une demande à prendre en compte.

Prochains Comités Directeur

- lundi 11 mars à 16h
- lundi 22 avril à 10h
- lundi 17 juin à 17h

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 29-01-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 11

Plus personne ne prenant la parole la séance est levée à 18h10

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 05/03/2024

Le Directeur.



REÇU A LA PRÉFECTURE
8 MARS 2024